

N/REF : 8/02/2022 17H16 C:026015 I:30311

LAGHOME

V/Appel du Mardi 08/02/2022 a 17H16

**2 RUE VAUBAN
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 25 DRAC
25 RUE DU DRAC
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 22 Février 2022

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N25 DU DRAC - ST EGREVE - LOGT DE M.HAMMADI 06 03 50 28 56
(EN CAS DE BESOIN APPELER AU 06 83 51 10 99)

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR VANNE APRES COMPTEUR - GROS DEGATS DANS
LE LOGEMENT DU DESSOUS -

FORCEE SUITE A UNE PERQUISITION , LE LOGEMENT N'EST PAS HABITE NI SQUATE
Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 08/02/2022 A 18H
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.HAMMADI
LE LOCATAIRE NE VIT PLUS DANS LE LOGEMENT - L'EAU EST COUPE
FUITE AU NIVEAU DE LA TETE DE VANNE PRESSE-ETOUPE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA TETE DE VANNE AVEC UNE COUPURE D'EAU
GENERALE DE L'IMMEUBLE

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	26,48	26,48
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,04	68,04
1,50	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	31,06	46,59
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/02	1	62,12	93,18

FACTURE N° 2020254

TOTAL H.T.	234,29
T.V.A. a 10,00%	23,42
TOTAL T.T.C.En EURO	257,71

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN